

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00853
Numéro SIREN : 433 256 344
Nom ou dénomination : A @ Z CLIMELEC

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2018 sous le numéro de dépôt 1142

Désignation de l'entreprise		Société A à Z CLIMELEC				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		18 Avenue de la Verte Pagane				06600 ANTIBES			
Numéro SIRET *		4 3 3 2 5 6 3 4 4 0 0 0 1 4							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 0 0 9 2 0 1 7		3 0 0 9 2 0 1 6			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles								
	Fonds commercial *	010		012					
	Autres *	014	3 735	016	3 735				
	Immobilisations corporelles *	028	51 201	030	38 645	12 556	18 264		
	Immobilisations financières * (1)	040	60	042		60	60		
	Total I (5)	044	54 996	048	42 380	12 616	18 324		
	STOCKS								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 836	052		13 836	16 666		
	Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)								
	Clients et comptes rattachés *	068	7 061	070		7 061	6 706		
	Autres * (3)	072	3 849	074		3 849	13 074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			44 841		
	Disponibilités	084	241 478	086		241 478	196 837		
	Charges constatées d'avance *	092	3 861	094		3 861	5 270		
	Total II	096	270 085	098		270 085	283 394		
	Total général (I+II)	110	325 081	112	42 380	282 701	301 718		
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	Capital social ou individuel *				120	8 000	8 000		
Ecart de réévaluation				124					
Réserve légale				126	800	800			
Réserves réglementées *				130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	175 689	153 538			
Report à nouveau				134					
Résultat de l'exercice				136	61 291	72 151			
Provisions réglementées				140					
Total I				142	245 780	234 489			
Provisions pour risques et charges				154					
Emprunts et dettes assimilées				156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	11 307	7 667			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	371	172	25 614	59 562			
Produits constatés d'avance				174					
Total III				176	36 921	67 229			
Total général (I + II + III)				180	282 701	301 718			
REVENUS									
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 145				
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 250				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Société A à Z CLIMELEC		13 0 0 9 2 0 1 7		13 0 0 9 2 0 1 6	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	215	214			
		services *	217	218	496 130	615 850	
				232 339			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226		5 793	
	Autres produits			230	2 651	5 091	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	498 781	626 734	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	155 613	237 601	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	2 830	(1 174)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 10 425 - immobilier)		242	106 909	108 047	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 857)		244	3 304	3 830	
	Rémunérations du personnel *			250	91 950	108 395	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	55 505	64 696	
	Dotations aux amortissements *			254	5 256	8 560	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	145	494
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	421 513	530 449	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	77 269	96 285	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	287	680	
	Produits exceptionnels		(IV)	290	5 624	855	
	Charges financières		(V)	294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	2 813	51
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	19 076	25 617	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	61 291	72 151
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	61 291	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	915		
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	19 276		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	3 648		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	78 198	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	78 198	372
				Déficit col. 2			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A à Z CLIMELEC

30/09/2017

Détail des réintégrations diverses		
CICE EX 2016 PROVISION		3 432
AMENDES		216
Total des réintégrations diverses		330 3 648

Détail des déductions diverses		
CICE EX 2017 PROV		2 403
CICE EX 2016		4 529
Total des déductions diverses		350 6 932

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A à Z CLIMELEC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	3 735	412		414		416	3 735	3 735
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 965	442	712	444	4 246	446	16 431	16 431
	Installations générales agencements divers	450	8 100	452		454	1 638	456	6 462	6 462
	Matériel de transport	460	24 538	462		464	172	466	24 366	24 366
	Autres immobilisations corporelles	470	3 976	472	1 433	474	1 467	476	3 942	3 942
Immobilisations financières		480	60	482		484		486	60	60
TOTAL		490	60 373	492	2 145	494	7 522	496	54 996	54 996

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	3 735	502		504		506	3 735
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	14 479	532	2 368	534	4 246	536	12 602
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 040	542	531	544	1 638	546	4 933
	Matériel de transport	550	17 962	552	1 929	554		556	19 891
	Autres immobilisations corporelles	560	2 258	562	428	564	1 467	566	1 219
TOTAL		570	44 474	572	5 256	574	7 350	576	42 380

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	LIXXBAIL-ACHAT JUM	C10025 MOBYSOLVE:	005 UBALDI IPHONE	FACT3755 WURTH AME	F1186 MOBIWATCH AU						
	6	7	8	9	10						
	510074 HILTI RAINU	FACT 4123 HILTI -	F5962 HILTI aspira								

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧								
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧									
1	172		172	3 250	3 078											
2	900	900														
3	567	567														
4	1 638	1 638														
5	1 990	1 990														
6	777	777														
7	969	969														
8	510	510														
9																
10																
TOTAL	578	7 522	580	7 350	582	172	584	3 250	586	3 078	581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591						
TOTAL										596	3 078	585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société A à Z CLIMELEC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	201	662		664	201	666	
TOTAL		680	201	682		684	201	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	86 619
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	46 517
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

30/09/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A à Z CLIMELEC

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102016 et clos le : 30092017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	496 130
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	50
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	496 180

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	155 613
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	2 830
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	81 655
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	145
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	240 243

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	255 937
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	255 937
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		496 130
Période de référence du 024 01/10/2016 au 160 30/09/2017			

Date de cessation	186	
-------------------	-----	--

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	4
dont apprentis	657	1
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

4 3 3 2 5 6 3 4 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A à Z CLIMELEC

ADRESSE (voie)

18 Avenue de la Verte Pagane antibes

CODE POSTAL

06600

VILLE

ANTIBES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHEVALIER Prénom(s) GILLESNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 800Naissance : Date 130466 N° Département 49 Commune ANGERS Pays FRANCEAdresse : N° 18 Voie AVENUE DE LA VERTE PAGANECode postal 06600 Commune ANTIBES Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

4 3 3 2 5 6 3 4 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A à Z CLIMELEC

ADRESSE (voie)

18 Avenue de la Verte Pagane antibes

CODE POSTAL

06600

VILLE

ANTIBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A A Z CLIMELEC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 18 Avenue de la Verte Pagane

06600 ANTIBES

433 256 344 RCS ANTIBES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2017

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	12 555	18 264	-31.26
Total des immobilisations financières	60	60	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 615	18 324	-31.16

ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements	13 835	16 666	-16.99
Stocks et en-cours	13 835	16 666	-16.99
Clients et comptes rattachés	7 061	6 706	5.29
Autres créances	3 848	13 074	-70.57
Créances	10 909	19 780	-44.85
Valeurs mobilières de placements		44 841	-100.00
Disponibilités	241 477	196 837	22.68
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	241 477	241 678	-0.08
Charges constatées d'avance	3 860	5 270	-26.76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	270 084	283 394	-4.70
TOTAL ACTIF	282 700	301 718	-6.30
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8 000	8 000	0.00
Réserve légale	800	800	0.00
Autres réserves	175 689	153 538	14.43
RESULTAT DE L'EXERCICE	61 291	72 151	-15.05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	245 780	234 489	4.82
AUTRES FONDS PROPRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 306	7 667	47.46
Autres dettes	25 614	59 562	-57.00
TOTAL DETTES	36 920	67 229	-45.08
TOTAL PASSIF	282 700	301 718	-6.30

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	496 130	615 850	-19.44
Coût des achats et charges externes	265 351	344 474	-22.97
VALEUR AJOUTEE	230 779	271 376	-14.96
Subventions d'exploitation		5 793	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 304	3 830	-13.73
Charges de personnel	147 454	173 091	-14.81
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 021	100 248	-20.18

666

Autres produits	2 651	5 091	-47.93
Dotations aux amortissements et provisions	5 256	8 560	-38.60
Autres charges	144	494	-70.85
RESULTAT D'EXPLOITATION	77 268	96 285	-19.75
Résultat financier	286	680	-57.94
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	77 554	96 965	-20.02
Résultat exceptionnel	2 812	804	249.75
Impôt sur les bénéfices	19 076	25 617	-25.53
RESULTAT NET COMPTABLE	61 291	72 151	-15.05

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 496 130 € contre 615 850 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 19.44 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 421 512 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 5 256 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 173 091 € à 147 454 €, soit une diminution de 14.81 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 4 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 77 268 € contre 96 285 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 19.75 %.

Le résultat financier, d'un montant de 286 €, contre 680 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 77 554 €, contre 96 965 € au 30 septembre 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 2 812 €, contre 804 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 19 076 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 61 291 €, représentant 12.35 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -15.05 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 72 151 €, soit 11.72 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

600

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 61 291 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	61 291.00 €
- Soit un bénéfice distribuable de	61 291.00 €
- Une somme de	55 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	68.75 €
- et le solde, soit	6 291.00 €
au compte "Autres réserves"	

Le dividende par titre s'élèvera ainsi à 68.75 €.

Il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée et au plus tard le 31 décembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

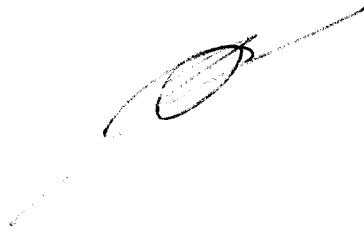
Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2016	50 000.00	62.50	50 000.00		0.00	0.00
30/09/2015	60 000.00	75.00	60 000.00		0.00	0.00
30/09/2014	40 000.00	50.00	40 000.00		0.00	0.00

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 915 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 305 €.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.

A A Z CLIMELEC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 18 Avenue de la Verte Pagane

06600 ANTIBES

433 256 344 RCS ANTIBES

LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées audit article, entre la société et les personnes suivantes, conclues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ou approuvées antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice :

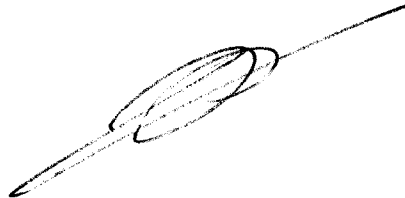
- **Concernant Monsieur Gilles CHEVALIER-CHANTIN, associé possédant plus de 10% des droits de vote :**

Conditions d'exécution de convention conclue antérieurement, dont les effets se sont poursuivis :

Détail de la convention :

Convention conclue par l'associé avec la société : prise en charge par la société d'un loyer correspondant à un bureau au domicile du gérant, utilisé pour son activité professionnelle et de trois places de parking pour le montant de 9 960 euros pour l'exercice.

Le Président



A A Z CLIMELEC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 18 Avenue de la Verte Pagane

06600 ANTIBES

433 256 344 RCS ANTIBES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 7 DÉCEMBRE 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 61 291 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	61 291.00 €
- Soit un bénéfice distribuable de	61 291.00 €
- Une somme de	55 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	68.75 €
- et le solde, soit	6 291.00 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 68.75 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

666

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2016	50 000.00	62.50	50 000.00		0.00	0.00
30/09/2015	60 000.00	75.00	60 000.00		0.00	0.00
30/09/2014	40 000.00	50.00	40 000.00		0.00	0.00

666

A à Z CLIMELEC

société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros

Siège social : 18 Avenue de la Verte Pagane - ANTIBES (Alpes Maritimes)

433256344 RCS ANTIBES

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	800	800	800	800	800
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	496 130	615 850	638 723	473 085	518 425
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	85 623	106 328	141 337	55 558	77 866
c) Impôt sur les bénéfices	19 076	25 617	35 439	7 279	17 027
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	61 291	72 151	99 579	44 841	58 583
f) Résultat distribué	55 000	50 000	60 000	40 000	70 000
3 - RESULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	83.18	100.89	132.37	60.35	76.05
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	76.61	90.19	124.47	56.05	73.23
c) Dividende attribué à chaque action	68.75	62.50	75.00	50.00	87.50
4 - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	4	4	3
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	91 950	108 395	104 015	99 290	101 245
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	55 504	64 696	62 095	58 522	57 954

611

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

*Authé conforme à l'original
Le Président*

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4529€. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	800			800

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

all

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 ANS
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2, 3 ET 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	1 ET 3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	10 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

66

A A Z CLIMELEC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 18 Avenue de la Verte Pagane

06600 ANTIBES

433 256 344 RCS ANTIBES

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE EN **DATE DU 7 DÉCEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le sept décembre, à dix-neuf heures ,

Monsieur Gilles CHEVALIER-CHANTIN, agissant en qualité d'associé unique de la société A à Z CLIMELEC, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes éligibles à l'abattement de 40% peuvent être taxés à la source au taux de 21 % avant d'être imposés au barème de l'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, n'a aucun caractère libératoire et représente un acompte sur l'impôt dû, qui sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, l'excédent éventuel étant alors restitué.

Le président précise que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 15,5% de prélèvements sociaux.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2017 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 915 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 305 €.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 61 291 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	61 291.00 €
- Soit un bénéfice distribuable de	61 291.00 €
- Une somme de	55 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	68.75 €
- et le solde, soit	6 291.00 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 68.75 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

66

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2016	50 000.00	62.50	50 000.00		0.00	0.00
30/09/2015	60 000.00	75.00	60 000.00		0.00	0.00
30/09/2014	40 000.00	50.00	40 000.00		0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues ou les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société et Monsieur Gilles CHEVALIER-CHANTIN, associé détenant plus de 10 % des voix, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Conditions d'exécution de convention conclue antérieurement, dont les effets se sont poursuivis :

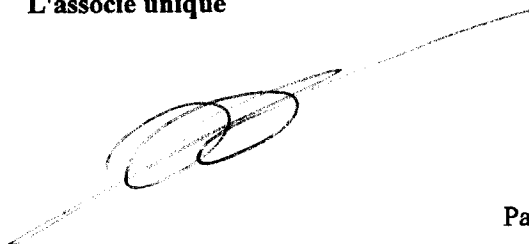
Détail de la convention : Convention conclue par l'associé avec la société : prise en charge par la société d'un loyer correspondant à un bureau au domicile du gérant, utilisé pour son activité professionnelle et de trois places de parking pour le montant de 9 960 euros pour l'exercice.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 403
Total	2 403

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	995
Dettes fiscales et sociales	1 515
Autres dettes	568
Total	3 078

66

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 861
Total	3 861

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

666

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 %				brute					
				nette					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A									

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels
(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières
(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs
(PCG Art. 831-2/13)

666

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			8 000	8 000	8 000
Nbre des actions ordinaires existantes				800	800
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			638 723	615 850	496 130
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			141 475	106 328	85 422
Impôts sur les bénéfices			35 439	25 617	19 076
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			99 579	72 151	61 291
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				100.89	82.93
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				90.19	76.61
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		4	4	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice			104 015	108 395	91 950
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			62 095	64 696	55 505

666